



**NATIONS  
UNIES**



## **Convention-cadre sur les changements climatiques**

Distr.  
LIMITÉE

FCCC/SBSTA/2009/L.2  
5 juin 2009

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**ORGANE SUBSIDIAIRE DE CONSEIL SCIENTIFIQUE  
ET TECHNOLOGIQUE**  
Trentième session  
Bonn, 1<sup>er</sup>-10 juin 2009

Point 3 de l'ordre du jour

**Programme de travail de Nairobi sur les incidences  
des changements climatiques et la vulnérabilité  
et l'adaptation à ces changements**

### **Programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements**

#### **Projet de conclusions proposé par la Présidente**

1. L'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) a accueilli avec satisfaction le rapport d'activité pour la période allant de sa vingt-neuvième à sa trentième session<sup>1</sup> et a pris note des documents FCCC/SBSTA/2009/MISC.4 et FCCC/SBSTA/2009/MISC.6 contenant les points de vue des Parties et des organisations compétentes sur les mesures, méthodes et outils visant à accroître la résilience économique aux changements climatiques et à réduire la dépendance à l'égard des secteurs économiques vulnérables, et sur les méthodes appliquées pour intégrer et développer la planification et les initiatives en matière d'adaptation aux niveaux national, infranational, communautaire et local, et les enseignements tirés, les bonnes pratiques, les lacunes, les besoins, les obstacles et les contraintes en matière d'adaptation, respectivement.
2. Le SBSTA a remercié les Gouvernements cubain et égyptien d'avoir accueilli les ateliers techniques consacrés, respectivement, à l'incorporation, dans les politiques et programmes nationaux, des pratiques, outils et systèmes employés pour l'évaluation et la gestion des risques climatiques et des stratégies de réduction des risques de catastrophe, et aux moyens d'accroître la résilience économique aux changements climatiques et de réduire la dépendance à l'égard des secteurs économiques vulnérables, notamment par la diversification économique.

---

<sup>1</sup> FCCC/SBSTA/2009/INF.3.

3. Le SBSTA s'est félicité de la participation directe et des contributions des Parties et d'un grand nombre d'organisations<sup>2</sup> à la mise en œuvre du programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements. Il a exprimé sa gratitude aux organisations qui avaient pris, ou avaient fait part de leur intention de prendre, des initiatives à l'appui de l'objectif de ce programme, notamment en soumettant des engagements d'action au secrétariat<sup>3</sup>.
4. Le SBSTA a estimé qu'il fallait renforcer le rôle catalyseur du programme de travail de Nairobi et est convenu de redoubler d'efforts à cette fin. Il a demandé au secrétariat de continuer de mobiliser des organisations pour participer à la mise en œuvre du programme de travail de Nairobi, conformément aux conclusions formulées par le SBSTA à sa vingt-huitième session.
5. Le SBSTA a examiné les travaux entrepris par le secrétariat, suivant les indications de sa Présidente, afin d'assurer la promotion du programme de travail de Nairobi auprès des acteurs concernés aux niveaux local, national et régional, notamment auprès de ceux qui mènent des activités liées à l'éducation, à la formation et à la sensibilisation. Il a prié le secrétariat de poursuivre ces travaux.
6. Le SBSTA s'est félicité de la diffusion des produits d'information faciles d'emploi élaborés par le secrétariat pour valoriser les résultats et les renseignements obtenus dans le cadre du programme de travail de Nairobi, et a demandé au secrétariat de poursuivre la mise au point et la diffusion de ces produits.

-----

---

<sup>2</sup> On comptait 136 organisations associées au programme de travail de Nairobi au 1<sup>er</sup> juin 2009.

<sup>3</sup> Au 1<sup>er</sup> juin 2009, quatre-vingt-quatre engagements d'action avaient été présentés par les organisations associées au programme de travail de Nairobi.